

NOM : Prolongement de l'autoroute A12 jusqu'aux Essarts-le-Roi

Pré-étude de faisabilité de la tranchée couverte de la variante 2A.

Localisation	
Département :	Yvelines
Commune :	La Verrière
Voie :	Prolongement de l'autoroute A12 jusqu'aux Essarts-le-Roi
Points kilométriques :	PR projet.
Catégorie au sens de la circulaire n° 2000-63 du 25 août 2000	
Maître d'ouvrage	DDE 78
Type de tranchée couverte :	Tranchée couverte à 2 niveaux superposés <i>constituée de :</i> <ul style="list-style-type: none"> - 2 piédroits en parois moulées, - 1 dalle de couverture en béton armé encastrée sur les piédroits, - 1 dalle intermédiaire en appui simple sur les piédroits, - 1 radier en appui simple sur les piédroits.
État de réalisation	Études préliminaires
Centre d'exploitation :	PC de Nanterre
Longueurs totales :	Tube supérieur Y : 2 330 m Tube inférieur W : 2 700 m
Nombre de tube et sens de circulation :	2 tubes : Tube W : Province → Paris Tube Y : Paris → Province
Nombre de voie de circulation	3 voies par tube <i>2x2 voies avec élargissement possible à 2x3 voies par le TPC.</i>
Classes de tunnel :	Urbain Bi-tube unidirectionnel A trafic non faible
Ventilation :	Longitudinale avec extractions massives
Gabarit autorisé :	> 3,50 m
Véhicules autorisés :	VL, PL, car/autobus
Degré de permanence et surveillance :	Degré actuel : aucun Degré programmé : D4 à partir de la mise en service
Transport de marchandises dangereuses :	(Interdit / Autorisé)
Vitesse maximale autorisée :	?? km/h
Trafic	
Trafic actuel :	Aucun.
Trafic à terme :	Horizon 2015 : 50 000 véhicules jour (60% de la RN10 actuelle)
Dont pourcentage de poids lourds :	?? %
Risque de congestions récurrentes :	(Il n'y a pas, a priori, de risque / Il y a, a priori, un risque) de bouchons récurrents aux heures de pointe dans l'ouvrage à l'horizon considérée.

NOM : Prolongement de l'autoroute A12 jusqu'aux Essarts-le-Roi
Pré-étude de faisabilité de la tranchée couverte de la variante 2A.

	Tube W inf.	Tube Y sup.
Caractéristiques géométriques		
Sens de circulation :	Province → Paris	Paris → Province
Longueur :	2 700m	2 330m
Profil en travers		
Section transversale :	94,50m ²	93,15m ²
Périmètre :	41m	40,8m
Largeur entre piédroit :	13,50m	13,50m
Hauteur libre de l'ouvrage (H) :	7,00m (<i>moyenne calculée</i>)	6,90m (<i>moyenne calculée</i>)
Dont hauteur libre minimale (Hm) :	4,75m	4,75m
Source : Circulaire du 17 octobre 1986 relative au dimensionnement de la hauteur des ouvrages routiers sur le réseau national.	<i>Pas de bossage</i>	<i>Ne tient pas compte des bossages de 2,00m de hauteur.</i>
Chaussée :		
Trottoir Gauche	0,75m	0,75m
Bande Dérasée de Gauche	0,25m	0,25m
Voie de circulation de Gauche	3,50m	3,50m
Voie de circulation Médiane	3,50m	3,50m
Voie de circulation de Droite	3,50m	3,50m
Bande Dérasée de Droite	1,00m	1,00m
Bande d'Arrêt d'Urgence	0,00m	0,00m
Trottoir Droit	1,00m	1,00m
Largeur Roulable	11,75m	11,75m
Dévers de la chaussée :	Non précisé. <i>Profil unique déversé a priori</i>	Non précisé. <i>Profil unique déversé a priori</i>
Profil en long		
PR extrémités :	PR 7+660 PR 10+360	PR 10+210 PR 7+880
Décompositions des pentes longitudinales :	400m -3,20%	900m -0,86%
<i>Les PR sont comptés depuis l'entrée de la tranchée couverte et dans le sens de la circulation.</i>	550m -0,20%	750m -0,20%
	750m +0,20%	550m +0,20%
<i>Tranchée couverte orientée Nord-Est Sud-Ouest, Paris étant au Nord-Est.</i>	970m +0,88%	130m +2,44%
	30m +3,00%	
Trémies à l'air libre :	230m au Nord-Est 320m au Sud-Ouest	Pas de trémie pour le tube supérieur
<i>Même profil en travers que celui des tubes</i>	<i>Trémies de transition entre la section courante et les extrémités de la tranchée couverte.</i>	

NOM : Prolongement de l'autoroute A12 jusqu'aux Essarts-le-Roi

Pré-étude de faisabilité de la tranchée couverte de la variante 2A.

Éléments portés à la connaissance de la DOAT

Décisions :

-

Dossiers et avis :

- *AUTOROUTE A12 - PROLONGEMENT JUSQU'AUX ESSARTS-LE-ROI – Compléments au dossier d'études préliminaires – variante 2A pré-étude de faisabilité DDE 78, dossier établi par CONSULT-INFRA, juillet 1997, 30 pages et 2 plans des tracés en plan et profils en long.*
- *Note du SETRA du 18 mars 1998 : Examen détaillé de la faisabilité de la tranchée couverte du tracé 2A du prolongement de l'autoroute A12 jusqu'aux Essarts-le-Roi.*
- *Avis de la MISOA du 21 avril 1998 sur la variante 2A du prolongement de l'autoroute A12 jusqu'aux Essarts-le-Roi.*
- *Avis du SETRA du 11 avril 2002 : AUTOROUTE A12 – PROLONGEMENT JUSQU'AUX ESSARTS-LE-ROI – VARIANTE 2D - TRANCHÉE COUVERTE DU MESNIL-SAINT-DENIS- ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA TRANCHÉE COUVERTE À DEUX NIVEAUX.*
- *Avis du CETU du 26 avril 2002 : AUTOROUTE A12 – PROLONGEMENT JUSQU'AUX ESSARTS-LE-ROI – AVIS SUR UNE ÉTUDE SOMMAIRE DE FAISABILITÉ DE LA VARIANTE 2D DE LA TRANCHÉE COUVERTE À DEUX NIVEAUX SUPERPOSÉS DANS LA TRAVERSÉE DE LA ZONE URBAINE DU MESNIL SAINT DENIS.*
- *Autoroute A12 - Prolongement jusqu'aux Essarts-le-Roi – Comparaison des tracés DDE 78, octobre 2003, 15 pages.*

Autres documents :

- *Faisabilité technique de la réalisation d'une tranchée couverte sur la commune de Mesnil-Saint-Denis, ouvrage de la variante 2D du prolongement de l'autoroute A12 jusqu'aux Essarts-Le-Roi. DREIT\DEITOA version 2 du 29 novembre 2004]*

Trafics :

- Selon l'étude de trafic menée en février 1996, les trafics à l'HPS à l'horizon 2015 dans l'hypothèse de la variante 2 sont :

Prolongement A12 :	4 200 (W)	et	2 100 (Y)	<i>les valeurs ont été arrondies</i>
RN10 :	2 000 (W)	et	2 500 (Y)	<i>sans nuire à leur précision</i>
- NB : Les trafics sur la RN10 sont stables depuis 1996.

Commentaires

Données manquantes :

??

Données à renseigner.

(Il n'y a pas, a priori, de risque / Il y a, a priori, un risque)

L'une des 2 mentions est à retenir.

(Interdit / Autorisé)